



## Les festivités du 29 juin à Vigny

Les différentes commissions, travaillent d'arrache pieds pour préparer cette belle fête intercommunale ayant pour thème le « cinéma ». L'axe central de cette journée sera les courses de push cars dans les différentes catégories : adultes, adolescents et enfants.

**La commission conception** du push car adultes se retrouve plusieurs fois par semaine pour nous réaliser un superbe attelage. Des essais vont bientôt être réalisés, elle va aussi se lancer dans la création de décors. Le collège de Vigny a aussi son atelier de conception de push car où une quinzaine de collégiens encadrés par le professeur de technologie ont déjà réalisé leur engin. Quant à celui des enfants, un groupe de parents de l'APEV95 va bientôt prendre en mains sa réalisation.

**La commission sécurité** est elle aussi à pieds d'œuvre pour que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles. Nous serons aidés le jour « J » par une société de sécurité.

**La commission restauration** a élaboré un délicieux dîner pour le samedi soir qui se fera dans les deux salles des fêtes et sous barnum dans les jardins de la mairie



### LES 24 H DE VIGNY

(attention les places seront limitées compte tenu de la capacité d'accueil et des normes de sécurité), et recherche encore un camion frigorifique... Pour le service elle sera aidée par des scouts et par des bénévoles. Le dîner sera animé par un excellent orchestre. Le midi et tout au long de l'après-midi une buvette vous attendra pour vous restaurer et vous désaltérer.

**La commission communication** a élaboré le dossier de partenariat pour les entreprises partenaires, ainsi que les communiqués de presse.

Toutes les informations sont diffusées sur facebook mairie vigny.

**La commission logistique** a réservé une multitude de barnums, la scène, les ballots de paille, les barrières, des panneaux directionnels...

**La commission animation** a en charge les courses, les différentes animations de la journée et de la soirée. Les courses auront lieu dans le bas de la rue du Général Leclerc jusqu'au lavoir. Les paddocks seront installés sur la place des Marronniers. Début des festivités à 11h avec le défilé et présentation de tous les push cars. Durant la journée des animations diverses et variées seront proposées pour les petits et les grands :

circuit 24 géant, le taureau mécanique, les karts à pédales pour les enfants, les jeux concours autour du cinéma, un défilé d'échassiers, présentation de voitures anciennes, une course de pneus,... Sur la scène de la place d'Amboise se produiront des spectacles et la remise des prix. A la fin de cet après-midi festive un flash-mob vous sera proposé, pour vous entraîner et participer, allez début juin sur le site Facebook de la commune de Vigny. Les pompiers seront présents pour vous apprendre les premiers gestes de secours.

Après le dîner musical un feu d'artifice, aussi en musique, sera tiré au stade. Pour clôturer cette belle fête un dance-floor sera installé sur le terrain de basket.

Une fête intergénérationnelle comme celle-ci ne peut être réussie qu'avec un grand nombre de bénévoles afin d'alléger les tâches de chacun. Elle vous permettra aussi de vous rencontrer et de créer du lien. Aussi nous renouvelons notre appel à toutes les bonnes volontés. Contactez-nous à la mairie.

Cette fête sera une réussite grâce à l'investissement et la participation de chacun d'entre vous. Pour être encore plus dans le thème de cette fête venez déguiser en votre héros favori !

Seul paramètre que nous ne pouvons maîtriser c'est la météo !  
On y croit !!!

## 2 février



### Réunion des nouveaux habitants

La réunion des nouveaux habitants organisée le samedi 2 février a permis d'accueillir une vingtaine de personnes, l'occasion de faire connaissance et d'établir un contact avec les élus, de présenter les différentes commissions et les projets en cours.

### Réunion de quartier de La Gaudière



## 9 février

Le samedi 9 février et le samedi 30 mars ont eu lieu les réunions de quartier. Plus de 50 habitants de La Gaudière ont répondu présent et une dizaine d'habitants pour le Bord'Haut. Ces rendez-vous donnent l'occasion d'aborder avec le Maire et les élus les projets de la commune et les travaux.

### Réunion de quartier du Bord'Haut



## 30 mars

# Événements



**16 mars**

**Vigny, sujet d'étude de l'université de Cergy-Pontoise**

Samedi 16 mars, en matinée, 70 étudiants en première année de licence géographie-aménagement, accompagnés de 4 de leurs professeurs ont envahi le village pour observer le territoire. Ils ont pris des photos, interrogé des habitants, pris des notes sur l'habitat, le patrimoine, les activités économiques... Divisés en petits groupes, et dispersés sur l'ensemble du village, ils se sont retrouvés dans une salle de la mairie, où Robert de Kervéguen, notre maire entouré de son premier adjoint, Claude Dumont, et de quelques conseillers dont Jean Ferlier, l'historien du village, ont répondu à leurs questions.



**23 mars**

**Carnaval à l'école**

C'est sous un ciel mitigé que les enfants et parents ont fêté le carnaval. 200 participants ont défilé dans la joie et la bonne humeur dans les rues du village. Cette journée s'est terminée autour d'un repas dans la salle des fêtes.

Belle réussite pour cette 2<sup>ème</sup> édition.



**Atelier théâtre en périscolaire**



« Au sein de l'atelier théâtre du vendredi soir, les élèves abordent les rudiments de l'art de la scène: savoir se placer, parler distinctement, écouter l'autre. Le théâtre, c'est parler de soi, de l'autre, et du monde. L'exercice d'improvisation, qui rythme nos séances, leur permet de s'exprimer librement. Ils parlent d'eux, de leur monde, de leur environnement, et surtout ils libèrent leur imaginaire. Ce travail se fait en groupe, ce qui consiste à

devoir apprendre à évoluer ensemble, et à s'approprier l'imaginaire de l'autre pour construire une histoire commune, en gardant leur individualité. Et la magie s'opère ! Ils croient se connaître et découvrent finalement la complexité de chacun : qui aime quoi, qui déteste quoi, qui a peur de quoi... La liberté d'expression se situe jusqu'aux retours que chacun fait à l'autre sur la scène qui vient d'être présentée, comme des professionnels qui se conseillent mutuellement. Cette phase du travail est très importante, car elle leur apprend également l'entraide, et l'envie de permettre à l'autre de réussir. Le théâtre, c'est ça aussi ! » **Marc Stojanovic**



**6 avril**

**Matinée éco-citoyenne**  
C'est par un beau soleil que nous avons accueilli une quarantaine de personnes pour la 13<sup>ème</sup> matinée éco-citoyenne.

Nous sommes partis munis de gants et de sacs poubelle faire le nettoyage de la commune.

Deux équipes ont sillonné le village en ramassant des déchets toujours plus insolites les uns que les autres... barre de métal, parasol mais le succès revient aux canettes et aux mégots.

Il faut savoir qu'un mégot contient des substances chimiques dangereuses pour l'homme et très polluantes pour la terre. Le temps

de décomposition d'une canette quant à elle met 200 ans. On consomme, on jette, alors soyons tous responsable avant de jeter dans la nature pensons à la planète et au futur pour nos enfants...

Cette année nous avons également innové avec le nettoyage du monument aux morts à l'aide d'un karcher.

Après tous ces efforts, nous avons partagé un moment convivial autour d'un pot de l'amitié offert par la Mairie. Merci à tous les participants.



**11 avril**



**Déjeuner des anciens**

Le jeudi 11 avril, 76 personnes se sont retrouvées, salle des fêtes, dans une ambiance chaleureuse et festive, autour d'un déjeuner offert par la mairie, préparé et servi par le personnel communal Brigitte, Christelle, Joao, Jonathan.

Corinne et Jean-François Pastout, deux humoristes, anciens élèves du petit théâtre de Bouvard ont assuré l'ambiance et animé la fin du repas par une suite de sketches. Merci aux organisatrices Catherine Bonnouvrier, Anick Pertuisot et Marie-France Puget pour cet instant convivial.



## Travaux

### Acquisition du bâtiment de La Poste

Depuis le 21 février la commune est propriétaire de l'ensemble immobilier, pour un montant de 280 000 € (le coût d'acquisition a été subventionné à plus de 70 %) qui comprend :

Au rez de chaussée, le bureau de poste, la salle de tri, des locaux sanitaires, pour une surface totale de 337 m<sup>2</sup>, plus la cour intérieure. La commune loue cet ensemble par reconduction du bail à la Poste pour un montant annuel d'environ 23 000 €.

Au-dessus du bureau de poste un appartement de type F4 d'une surface de 100 m<sup>2</sup>. Celui-ci a été remis en état (peintures, sols, cuisine aménagée) afin d'être loué à partir de la mi-mai.

### Marquage au sol

Plusieurs marquages au sol ont été réalisés dans la commune : pour la création de places de stationnement, route du Bord'Haut, de la route d'Us et rue Marie.



Rue de Montmorency : pour les besoins de manœuvres des véhicules de ramassage des ordures ménagères, un zébra de défense de stationner a été réalisé et une place PMR (personne à mobilité réduite) a été marquée.



### Zone 30 km/h

Depuis la mi-mars, une zone 30 km/h a été installée sur l'ensemble du lotissement de l'entrée de la Gaudière rue Pierre Peineau jusqu'au bas de la rue Marie.



### Bâtiment de La Gaudière

Les travaux de réaménagement de ce bâtiment se poursuivent mais comme cela avait été indiqué dans le journal municipal « Les Echos de Vigny (n°31) » du mois de janvier dernier de mauvaises surprises ont été découvertes au fur et à mesure de la démolition, notamment au niveau des planchers et de la charpente.

La plupart des planchers bois ont été remplacés suite à des affaiblissements de la structure de ces derniers en raison d'infiltration d'eau par des fuites à des points d'eau (évier, douches ou baignoires) ou au niveau des solins. Ils ont été remplacés par des planchers bac acier et béton, ce qui permet d'obtenir une



isolation phonique plus importante et un coût moindre que des planchers bois. Ces travaux non prévus engendrent des coûts supplémentaires au budget initial, d'un montant d'environ 110 000 € TTC.

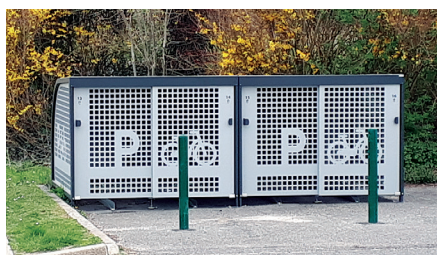
Par ailleurs le taux de TVA réduit applicable aux travaux de réhabilitation est passé en 2018 de 5,5 % à 10 % entraînant de fait une diminution de 32 418 € de TVA récupérables sur cette opération.

La commune contractera un emprunt supplémentaire. Le planning de fin de travaux se trouve donc modifié, la fin des travaux interviendra vers le 15 septembre, pour un début de location à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

### 4 Consignes à vélo installées sur le parking Trapil

Idéalement situées à proximité des arrêts de bus de la ligne Cergy Express 95-04 et en face de la station 'Coup d'Pouce', ces 4 consignes permettront de mettre votre vélo en sécurité pendant que vous utilisez les transports en commun. Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de la mairie.

Ce dispositif est porté par le PNR du Vexin, et il accompagne les 4 vélos électriques mis à disposition pour les habitants qui acceptent de modifier leurs habitudes de transport. Les 4 vélos ont été distribués en février pour des périodes renouvelables allant de 3 mois à 1 an.



### Les Ormeteux Nord : les travaux de viabilisation ont commencé !

Une réunion d'information a été organisée le lundi 15 avril dernier par la mairie en présence du promoteur de l'opération la SA Flint Immobilier et l'entreprise Société Picarde de Construction afin de présenter aux riverains les restrictions de circulation mises en place pendant les travaux de viabilisation qui devraient durer jusqu'à la fin du mois de mai.

Pour rappel, le permis d'aménager porte sur 8 lots à bâtir.

### Budget communal

Sur proposition de monsieur le maire, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux qui restent donc inchangés à ceux de 2018.

Taxe d'habitation	13,07 %
Taxe foncière du bâti	8,03 %
Taxe foncière du non bâti	24,52 %

### Budget assainissement

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal a voté pour 2019 une augmentation de la taxe d'assainissement qui passe de 2,50 €/m<sup>3</sup> à 2,60 €/m<sup>3</sup>.

Il est important de rappeler que la seule recette perçue provient de la taxe d'assainissement qui reste insuffisante au regard du programme d'investissement réalisé. C'est la raison pour laquelle dès 2014 il a été décidé d'augmenter cette taxe de façon progressive.

## L'ASSAUREV avec la Fondation du Patrimoine

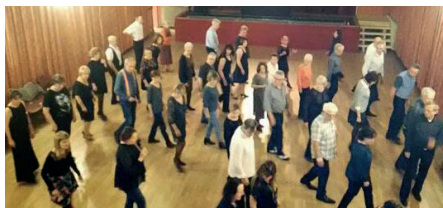
L'Association pour la Sauvegarde et la Restauration de l'Eglise de Vigny (ASSAUREV) est maintenant constituée : présidente Annick de Traversay, trésorière Marie France Paviot, secrétaire Alain Caillot. Le bureau a pris contact avec la Fondation du Patrimoine, pour être aidé dans sa collecte de fonds, et bénéficier de la défiscalisation des dons. Une convention tripartite sera signée entre la commune de Vigny qui restera maître d'ouvrage, l'ASSAUREV et la fondation du patrimoine.

Pour rappel les travaux de réfection du clocher, sont estimés à plus de 311 000 €.

**Pour toute information et adhérer à l'Association contactez le 01 30 39 22 85**

## La soirée danse de salon et la belote font le plein !

Pour commencer l'année de bon pied et en rythme, Vigny Loisirs avait donné rendez-vous le samedi 26 janvier dernier aux amateurs de danse de salon. Animée par Agnieska Castro Wozniak, la professeure actuelle de danse de salon de cette nouvelle activité mise en place par Vigny Loisirs et qui connaît un fort succès, cette soirée a réuni une soixantaine de participants, dont la plupart de ses élèves, venus s'amuser tout en se perfectionnant aux subtilités des différentes danses de salon et danses en ligne. Une soirée tout à fait réussie que tout le monde attend déjà avec impatience pour l'année prochaine.



Autre mois, autre loisirs... le 16 février, c'est le traditionnel tournoi de belote qui a réuni pas moins de 36 tables ! Un nombre record de participants qui témoigne de la vitalité de Vigny Loisirs. Les fidèles bien évidemment étaient présents et avaient fait signe à leurs amis et tous sont repartis à deux heures du matin avec des lots savoureux à l'image de paniers garnis, bien garnis !

Retrouvez Vigny Loisirs sur la page Facebook de l'association.

## Tennis Club Vigny

Samedi 16 mars, une quarantaine de convives se sont réunis à la salle des fêtes de Vigny pour la soirée annuelle du Tennis Club du Village. Dans une ambiance festive, ils ont pu déguster un bon repas préparé par un traiteur local et se déhancher au rythme de la musique, emmenés par certains qui suivent les cours de danse à Vigny Loisirs.

Nous avons appris le décès de Mme Eliane FLEURY COLLET le 04 avril 2019.

Elle a été maire-adjoint de Vigny et présidente de la commission des affaires sociales pendant de nombreuses années au côté de M. Yves de Kervéguen. Elle était connue pour sa forte personnalité mais également pour sa gentillesse et son dévouement sans compter envers sa commune et ses habitants.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa fille, son fils et à ses petits-enfants.

## AGENDA Municipal

19 mai	brocante
25 mai	jeux intervillages
26 mai	élections européennes
21 juin	kermesse de l'école
29 juin	fête intercommunale 24H de Vigny

Retrouvez les dates des séances du conseil municipal sur le site [www.vigny.fr](http://www.vigny.fr)

Tous les comptes rendus du conseil municipal et les brèves sont disponibles sur le site dans la rubrique publications communales.

## Ecole de Sabre Kusanagi



Quelques-uns des participants de l'atelier Equilibre

On profite des enseignements de l'Ecole de Sabre à tout âge. Désireuse d'apporter son concours à nos aînés dans une recherche de mieux vivre et pour les protéger du principal fléau qui pourrait les menacer, l'Ecole de Sabre a mis au point un programme sur mesure contre les chutes, en suivant un programme homologué à l'échelon international par les organismes de santé publique.

Les chutes sont en effet la cause majeure d'accidents chez les plus de 60 ans. L'atelier de prévention des chutes qui a initié ce programme sur 12 semaines a été plébiscité et se transforme en cours continu selon le souhait unanime des participants. Ce cours est ouvert à tout le monde sans restriction d'âge, équilibre et renforcement musculaire sont au rendez-vous.

- **Grand tournoi de jeux d'adresse le 18 mai.**
- **L'Académie Jedi pour le bonheur des enfants du 15 au 19 juillet.**

Contact : 01 30 39 29 78  
ou [www.ecoledesabre.fr](http://www.ecoledesabre.fr)

## Le Conseil Intercommunal des Jeunes se renouvelle !

Le Conseil Intercommunal des Jeunes va être amené dans le courant du mois de mai à renouveler sa composition. Il s'agit d'une instance citoyenne de la Communauté de communes Vexin Centre s'adressant aux adolescents à partir de 12 ans. L'objectif est de poursuivre les travaux engagés par les précédents jeunes mais aussi de proposer et d'apporter des idées nouvelles. Trois jeunes vignois, âgés de 13 à 17 ans, ont fait acte de candidature pour y siéger : Nicolas Lecanu, Bastien Pihan et Raphaël Morel. Il leur reviendra alors de représenter les jeunes de Vigny au sein de l'assemblée plénière, mais aussi à l'intérieur des commissions dont ils feront partie. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de leurs travaux tout au long du mandat.

N'hésitez pas à leur communiquer d'éventuelles idées à mettre en place pour les jeunes !

**Antoine Traineau - référent adulte du Conseil Intercommunal des Jeunes**

Ont participé à ce numéro : Ana Fauvet, Philippe Cortes, Isabelle Cot, Catherine Danel, Claude Dumont, Jean Ferlier, Robert de Kervéguen, Michèle Paez, Marie-France et Alain Paviot, Marie-France Puget, Marc Stojanovic, Antoine Traineau.

Photos : Philippe Cortes, Catherine Danel, Claude Dumont, Robert de Kervéguen, Nathalie Lecanu, Cyrille Porté, Alain et Marie-France Paviot, Marie-France Puget.

## Petites nouvelles de l'école

### Pour le cycle 1

Les PS, MS ET GS (petites, moyennes et grandes sections) travaillent sur les contes et les saisons. Le point d'orgue sera la sortie au château de Breteuil. Ils seront accompagnés des CP/CE1 (classe de Mathilde Nicolaou). Le cinéma est aussi venu jusqu'à eux avec la projection à la salle des fêtes de Vigny par écrans VO, de courts-métrages en lien avec les contes étudiés à l'école.

### Pour le cycle 2

Les élèves de CE1/CE2 ont un «projet vélo» avec une nuitée au camp César à Nucourt du 13 juin au 14 juin. Ils iront aussi visiter la maison du pain à Commeny. Ils commenceront par s'entraîner à vélo dans la cour de l'école puis ensuite à l'extérieur accompagnés de parents. Les élèves du cycle 2 iront à la piscine de Meulan dès le 1<sup>er</sup> avril. En février, des évaluations ont été faites pour les CP et dans l'ensemble le niveau est satisfaisant. Ils travaillent aussi sur la sonorisation et l'illustration de l'album du conte de «l'enfant grelot». Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 iront découvrir Vaux le Vicomte le 24 juin pour vivre la vie quotidienne des enfants du 17<sup>ème</sup> siècle !

### Pour le cycle 3

Les élèves travaillent avec 2 professionnelles à l'écriture et la mise en scène d'une pièce de théâtre. Les parents seront invités à la restitution. Des petites affiches ont été faites et installées dans la cour de récréation avec les règles à respecter. Avec le collège et au collège ils participeront à une journée «Olympiades» toute la journée du 16 mai. Cela leur permettra de découvrir les lieux et de faire équipe avec les élèves de 6<sup>ème</sup>. Il est rappelé que l'inscription en 6<sup>ème</sup> doit être faite par les parents. La procédure informatisée AFFELNET débutera le 14 mars. Le projet de la classe découverte dans le Lot se prépare. Ils partiront durant 5 jours à la découverte du patrimoine local et feront de l'escalade, de la spéléologie et du canoé.

### Pour les 3 cycles

Les élèves se rendent une fois par mois à la bibliothèque où une animation est préparée pour eux par les bibliothécaires et ils repartent avec des livres empruntés à celle-ci. Le spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 21 juin sur le thème des contes en musique. A la suite de celui-ci il y aura la kermesse organisée par l'APEV95. Les cours ont été impactés par des grèves des enseignants. Sachez que la mairie a fait le maximum pour que les enfants soient accueillis dans de bonnes conditions par des intervenants extérieurs sous forme de garderies.

## Que faire en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques ?

Une procédure a été mise en place par la Communauté de Communes Vexin Centre, plus d'informations sur le site : <https://ccvexincentre.fr/les-nids-de-frelons-asiatiques>

